

Zeitschrift: Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte
= Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie =
Annuario della Società Svizzera di Preistoria e d'Archeologia

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte

Band: 67 (1984)

Rubrik: Römische Zeit = Epoque Romaine = Epoca Romana

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Römische Zeit
Epoque romaine
Epoca romana

Aegerten, Bez. Nidau, BE

Bürgle und Tschannematte. LK 1126, 588 370/218 720 und 588 250/218 000. – Im März 1980 wurden südlich der Kirche im Zusammenhang mit der Versetzung der Friedhofmauer die Fundamente von zwei parallelen römischen Mauern angeschnitten, deren Fortsetzung im April 1983 beim Anlegen eines Leitungsgrabens zum Vorschein kam. Die westliche Mauer mit 2.6 m Dicke und die östliche mit einem Fundament von mindestens 1.8 m Dicke, worüber sich die Mauer auf 1 m verjüngt, sind von solcher Mächtigkeit, dass es sich kaum um Reste eines Privatgebäudes handeln wird. In einer Schicht, die östlich an die östliche Mauer anschliesst, fanden sich eine Scherbe von Argonnen-Sigillata und ein Bruchstück eines Ziegels, der nach Material, Oberfläche und Härte Ziegeln der Legio I Martia entspricht, wie sie in Biel-Mett gefunden wurden. Bei den beiden Mauern wird es sich also wahrscheinlich um eine spätrömische Anlage handeln, wozu der Flurname Bürgle sehr gut passen würde.

Unabhängig von den Mauerfundamenten kam im gleichen Leitungsgraben noch eine viel Keramik führende Schicht zu Tage. Sie war durch ältere Leitungsgräben und durch Gräber des mittelalterlich-neuzeitlichen Friedhofes in ihrer Ausdehnung begrenzt. Durch Fehlbrände erwies sich dieser Keramikkomplex zum grössten Teil als Töpfereiabfall mit einem Schwergewicht bei der TS-Imitation.

Schon oberflächlich durch Lesefunde von Ziegeln und Keramik aufmerksam gemacht legten wir im Zuge einer Überbauung der Tschannematte Dezember 1982 bis Februar 1983 einen Sondierschnitt parallel zum SBB-Damm an. Wir fanden aber nur Ziegel und Keramik in verschwemmter Lage. Erst beim Trasseebau eines kleinen Strässchens parallel zum Bahndamm wurde im April 1983 eine Grube von über 2 m Durchmesser mit viel Keramik angeschnitten (Abb. 47). Wir konnten sie leider nicht vollständig ausnehmen, da sie zum Teil unter dem Bahndamm liegt (Koordinaten 588 240/218 795). Nördlich der Grube wurde wieder eine Schicht mit viel Keramik angeschnitten, die wir dann Juni bis August 1983 teilweise systematisch untersuchten. Zum grossen Teil handelt es sich auch hier um Töpfereiabfälle mit Schwergewicht bei der Grobkeramik. Es fanden sich auch Reste von einem Töpferofen, aber leider nicht mehr in situ.

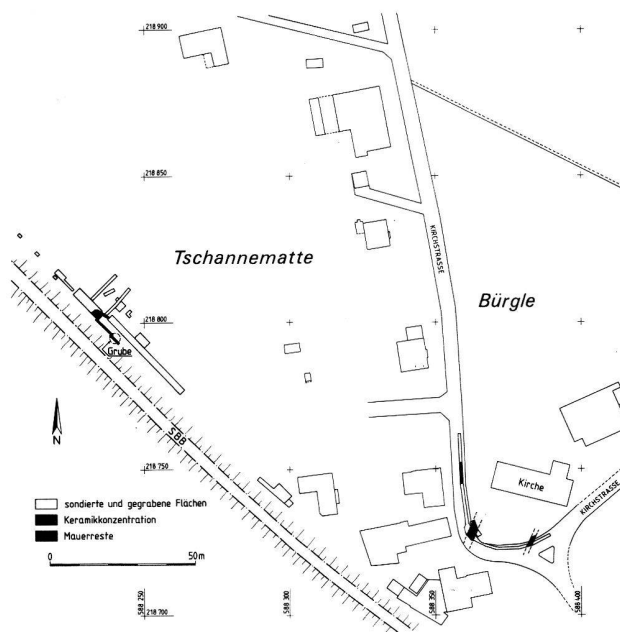


Abb. 46. Ägerten BE, Bürgle und Tschannematte. Grabungsfläche mit römischen Mauern, Grube und Schichten mit Töpfereiabfällen.

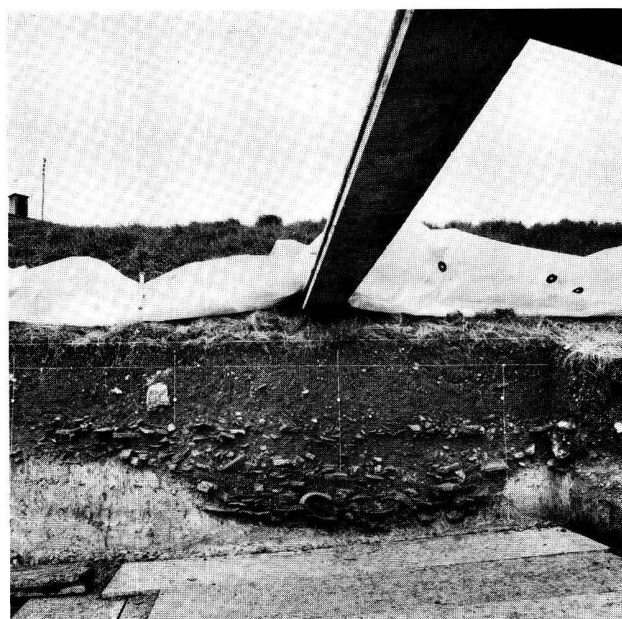


Abb. 47. Ägerten BE, Tschannematte. Römische Grube mit Töpfereiabfällen.

Die Töpfereiabfälle bei der Kirche wie auf der Tschannematte stammen aus dem 1. Jh. n. Chr. Auf der Tschannematte fanden sich noch spärliche Funde aus dem 2.–4. Jh. n. Chr. Das ganze Gebiet ist leider später durch Seitenarme der Zihl stark gestört worden.

ADB
Werner E. Stöckli

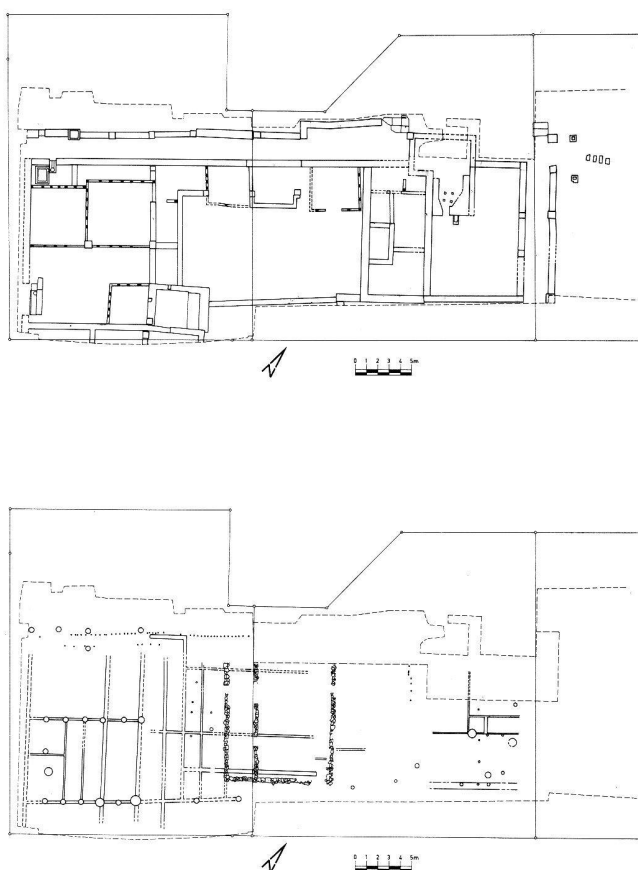


Abb. 48. Augst BL. Insula 35. Zwei übereinander liegende Holzbauphasen. Oben: Konstruktion mit Schwellbalken und eingelassenen Pfosten. Unten: Trockenmauerwerk als Holzbaufundament.

Augst, Bez. Liestal, BL

LK 1068, 621 550/264 550. – Der bevorstehende Bau eines Einfamilienhauses auf Parz. 1101, dem ein zweiter auf Parz. 1102 folgte, löste eine Notgrabung im nördlichen Teil der Insula 35 aus, die südlich vom Theater und nördlich des Palazzos des dreihörnigen Stieres liegt. Sie wurde im Zusammenhang mit der 1962 durchgeführten systematischen Ausgrabung bereits einmal teilweise an der Nordwestecke bis an die Mauerkronen abgedeckt.

Unsere Untersuchungen von 1981 bzw. 1983 legten neben der bereits bekannten Nordwestecke die ganze Nordfront der Insula 35 frei. Der von uns untersuchte etwa 46 x 20 m breite Streifen gestattet keine für die gesamte Insula geltende Interpretation. Immerhin scheint es gesichert, dass der grössere westliche vom kleineren östlichen Teil besitzmässig im Laufe der Besiedlungszeit vom 1. bis zum 4. Jh. immer getrennt geblieben ist.

Es wurden als erste Besiedlungsspuren ungewöhnlich gut erkennbare Holzbauten und darüber drei verschiedene Steinbauperioden beobachtet. Die

Holzspuren wiesen zwei in Augusta Raurica bis dahin noch nicht gefasste, übereinander liegende, auch zeitlich zu trennende Holzbautypen auf (Abb. 48). Der ältere Typ bestand aus Schwellbalken mit eingelassenen Pfosten und einer Holzbrettwand dazwischen, der jüngere Typ weist eine Mischtechnik aus Holz und Stein auf: Der nicht mehr fassbare Holzbau ruhte auf einem in den Boden eingelassenen Steinfundament aus Trockenmauerwerk.

Den Holzbauten folgten drei Steinbauten. Um den Rahmen des Kurzberichtes nicht zu sprengen, wird auf die Darstellung der 1. und 2. Bauperiode in Stein verzichtet. Die 3. Bauperiode zeichnet sich durch unkonventionelle Überbauung, sowohl im grösseren westlichen als auch im kleineren östlichen Nordfrontteil, aus.

Im grösseren Nordwestteil ist der aus den früheren Bauperioden übernommene Innenhof durch Anfügen von Laubengängen an der Nord- und Westseite bereits in der 2. Bauperiode etwas verkleinert worden. Man betrat diesen Hausteil aus der Porticus an der Nordfront über die um den Innenhof angefügten Gänge. Verschiedene Räume an der Westfront öffnen sich zu diesem Innenhof hin.

Da die Notgrabung sich auf das für das Erstellen des Neubaus bestimmte Areal begrenzte, wissen wir nicht, wie die Raumeinteilung südlich des Innenhofes vorgenommen wurde.

Die 3. Bauperiode behält in der Grundkonzeption den Innenhof bei, sie ändert jedoch neben der Raumeinteilung die Bautechnik, indem sie nicht nur, wie bis anhin, Stein, sondern auch die Riegelbautechnik verwendet. Da ein Teil der Riegelmauer einem Brand zum Opfer fiel und eingestürzt ist, konnte man die verkohlten Balken mit Mauerfüllung umgekippt in situ über 3.0 m hoch fassen.

Der kleinere östliche Teil weist, wie der westliche, einen ähnlichen Überbauungsrhythmus – drei Umbauten in Stein – vor, von denen die ersten beiden grössere, hallenartige Räume mit im Norden und Osten vorgelagerter Porticus beibehalten. Ähnlich wie beim Westteil, ändert der Umbau in der 3. Bauperiode in Stein die Mauertechnik durch Zufügen eines Raumes mit Riegelwänden und Erweiterung über die Nordporticus hinaus, um so einen mit Bodenheizung ausgestatteten Raum zu erstellen.

Von den 2070 Kleinfunden, davon ca. 234 Münzen, sind eine Statuette aus weissem Pfeifenton und ein Gemelianus-Beschlag hervorzuheben.

LK 1068, 621 385/264 698. – Unmittelbar südwestlich vom Theater wurde an die bestehende Liegenschaft Schufenholzweg 7, Insula 16, bei deren Bau damals noch keine archäologische Untersu-

chung vorgenommen worden war, eine Erweiterung durch Anfügen eines Sitzplatzes geplant. Die diesem Umbau vorausgehende Ausgrabung sollte abklären, ob sich ein südlich dieser Liegenschaft verlaufender, elliptisch anmutender Mauerzug, der bei Untersuchungen 1937/38 zum Vorschein kam, unter Umständen zu einer kleinen Arena ergänzen liesse.

Die durch das Ausmass des Sitzplatzes begrenzte Fläche liess sich wegen der anstehenden Schichten-tiefe nicht bis auf den gewachsenen Boden abtiefen, ohne dass die SUVA-Vorschriften ausser acht gelassen worden wären. Das Ergebnis war nicht eindeutig. Wir fanden die Elliptoidmauer nicht, was ihr Bestehen nicht ausschliesst, dafür wurde aber ein Mauerzug freigelegt, der allem Anschein nach, an seiner West-, vermutlich Aussenseite, nicht nur verputzt, sondern sogar mit pompejanisch-roter Farbe bemalt war.

Es wurden 5 Kleinfunde geborgen, von denen einer eine neuzeitliche Münze ist.

Teodora Tomasevic-Buck

Avenches, distr. d'Avenches, VD

Amphithéâtre romain. CN 1185, 569 800/ 192 300. – Pour donner une base solide à un projet de restauration, l'amphithéâtre romain d'Aventicum a été l'objet en 1983 d'une étude archéologique et architecturale, fondée sur l'analyse de l'abondante documentation des fouilles anciennes, sur des relevés complémentaires et plusieurs sondages ponctuels.

Investigations et rapport: B. Bridel.

Documentation: MR Avenches et MHA VD.

Bois de Châtel. – voir Second âge du Fer

Canal romain. CN 1165, 570 200/194 300. – L'embouchure du canal romain reliant de lac de Morat au port près des murailles d'Aventicum a été l'objet d'investigations en 1980/81, ainsi que de datations dendrochronologiques. Un rapport détaillé a été publié sur ce sujet (F. Bonnet, Le canal romain d'Avenches. Rapport sur les fouilles exécutées en 1980 et 1981. Bulletin APA 27, 1982, 5–55).

Documentation et objets: MR Avenches.

Denis Weidmann

Les Joncs. CN 1165, 570 200/194 100. – Port romain, nécropole. – La fouille de la nécropole du port romain d'Avenches, qui eut lieu du 22 septembre au 13 octobre 1983, met fin à l'exploration archéologique systématique du territoire dit «Aux Joncs», situé à 700 m environ au Nord d'Avenches, en direction

du lac de Morat. Cet endroit avait été reconnu depuis fort longtemps déjà comme l'emplacement du port romain d'Avenches, port relié à la cité par une chaussée rectiligne de 1 km de long. Depuis 1976, date à laquelle fut déposé un vaste projet d'aménagement de la zone en camping-caravaning, plusieurs campagnes de sondages ou de fouilles archéologiques avaient précisé notre connaissance des installations portuaires (cf. F. Bonnet, Les ports romains d'Avenches. AS 5, 1982, 2, p. 127–131, et: Le canal romain d'Avenches. Bulletin APA 27, 1982).

Les découvertes sporadiques de quelques tombes avaient permis de supposer l'existence de nécropoles le long de la route du port. L'exploration systématique des abords de cette chaussée, sur les 300 m menacés par le camping, a abouti en effet, en automne 1982, à la mise au jour de 18 tombes groupées sur une légère élévation de terrain située à l'Est de la route et à environ 850 m du mur d'enceinte d'Avenches. Ce groupe représentait à peu près la moitié d'un petit cimetière, auquel deux tombes trouvées en 1978 et une tombe en 1981 appartiennent également.

La campagne de 1983 avait pour but la fin de l'exploration de cette nécropole dont l'extension en direction du Sud était inconnue, et la compréhension de son rapport avec la route romaine dont elle paraissait franchir le fossé.

D'autre part, les nombreuses tranchées des canalisations d'eau et d'électricité du camping, faites durant les mois de mars et octobre 1983 notamment, ont permis de faire quelques observations sur les couches superficielles de cette plaine des Joncs et de tirer quelques conclusions archéologiques sur l'occupation romaine.

Les résultats exposés ci-dessous, reprennent en partie ceux de la fouille de l'automne 1982 (cf. G. Delley, Chronique archéologique. ASSPA 66, 1983, p. 273).

La nécropole est donc située sur le flanc et le sommet d'une faible élévation de terrain qui, partant de là vers le Sud, longe la route romaine à l'Est. La stratigraphie de cette élévation montre qu'elle résulte d'une accumulation de dépôts limoneux ou sableux, parfois gravilloneux. Ceci révèle un milieu fréquemment perturbé et modifié par des alluvionnements et des inondations d'origine fluviale, contre lesquels la route romaine a manifestement servi de barrage. Les alluvions se sont donc déposées, sur plus de 60 cm d'épaisseur, dans un temps très court durant le 1er siècle après J.-C. En effet, d'une part elles recouvrent les premiers aménagements du bord de la route, qui datent du début du 1er siècle et qui ont été utilisés pendant quelques années (fossé et empièvements), et d'autre part elles sont antérieures aux

tombe implantées dans le dépôt supérieur, dont les plus anciennes remontent à la période flavienne. Ces inondations incessantes ont sans doute fortement influencé l'utilisation de la route et du port, dans une mesure qu'il reste à étudier.

La nécropole du port a été systématiquement explorée par décapages de surfaces successifs jusqu'à une profondeur moyenne de 40 cm sous le niveau actuel du sol végétal, soit jusqu'à 10 cm environ sous le sommet de la couche de limon dans laquelle sont implantées les tombes. Les quelques tombes qui auraient été installées dans des fosses plus profondes, non visibles au niveau du dernier décapage, ont été considérées comme hors d'atteinte des travaux de camping et ne sont donc pas en situation d'urgence de fouilles archéologiques. Compte tenu de ces limitations, on compte pour cette nécropole un total de 36 tombes à incinération, 2 tombes à inhumation et une urne plantée en terre sans ossements. Elle occupe une surface de 17 x 12 m. A l'Est, on a relevé un alignement de trous de poteaux, dont la profondeur atteint 1.80 m et le diamètre 25 à 30 cm. Ils sont situés à 1.40 m en moyenne les uns des autres, sur une ligne à peu près parallèle à la route romaine. Il s'agit peut-être d'une palissade qui délimitait le cimetière à l'Est.

Parmi les 35 fosses à incinération, toutes en pleine terre, seule la tombe no 22 correspond à la définition stricte de tombe à urne, à savoir une tombe dont l'urne ne contient que les ossements lavés du défunt, sans les restes de la crémation. L'urne est ici un fond d'amphore (Pélichet 47), un fond de cruche lui sert de couvercle. Néanmoins, le pied de l'amphore était entouré par un gros charbon de bois, une bouteille de verre complètement refondue et des tessons de panse de la cruche, soigneusement disposés.

Toutes les autres fosses montraient les restes mêlés de la crémation. Dans une douzaine de cas, on a découvert une urne en poterie, mais aucun couvercle; dans un cas, les os avaient été lavés et rassemblés à une extrémité de la tombe, peut-être dans un tissu ou un autre contenant qui aurait complètement disparu. Les fosses à urne sont généralement plus grandes, plus riches en matériel. Les autres peuvent être de dimension très réduite, 30 cm de diamètre, 15 cm de profondeur, et ne contenir aucun matériel autre que les os et quelques clous. La sépulture du type «bustum» (no 36), qui se définit par le fait que le mort est brûlé au-dessus de la fosse qui lui servira de tombe, se présente comme une fosse de 175 x 85 cm dont les bords sont rubéfiés. Elle était conservée sur environ 15 cm de profondeur. On avait rassemblé dans une partie du fond les os du défunt, et dans l'autre les charbons de bois et cendres du foyer. Par-

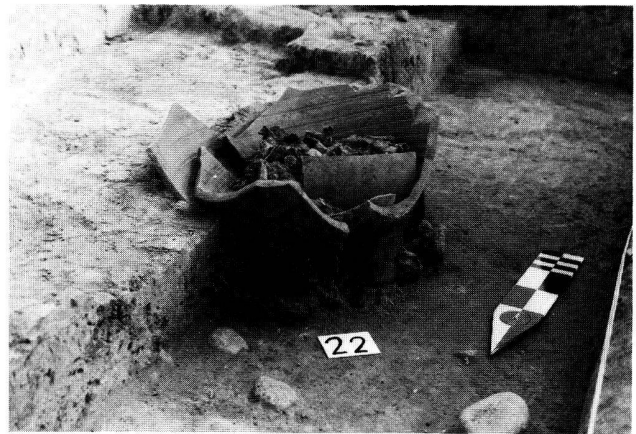


Fig. 49. Avenches VD, Les Joncs. Nécropole du port romain. Tombe 22 (1982). Urne constituée d'un fond d'amphore contenant les os lavés du défunt. Un fond de cruche renversé servait de couvercle.



Fig. 50. Avenches VD, Les Joncs. Nécropole du port romain. Tombe 36 (1982). Bustum, avec dépôt de poteries fait en fin de crémation.



Fig. 51. Avenches VD, Les Joncs. Nécropole du port romain. Tombe 27 (1982). Les restes de la crémation sont répartis indifféremment dans la fosse et dans l'urne, sans couvercle.

dessus, répandus sur toute la surface, une trentaine de poteries, terre sigillée, écuelle, cruche, une amphore, et multitude d'os d'animaux calcinés qui représentent les offrandes au mort. Cinq estampilles sur terre sigillée (Drag. 31 et Drag. 32), un gobelet en TS orné d'incisions (Déch. 72), et une monnaie d'Hadrien permettent de dater cette tombe de la période d'Hadrien-Antonin.

Tout le matériel trouvé dans les tombes à incinération porte des traces de feu et appartient par conséquent aux offrandes et non au mobilier proprement dit qui doit être déposé après la crémation. La quantité d'offrandes varie considérablement d'une tombe à l'autre, en revanche, leur inventaire est singulièrement monotone et pauvre: surtout de la poterie, terre sigillée barbotinée du Sud ou du Centre de la Gaule, écuelles et cruches de production locale, des clous qui proviennent du cercueil et dans deux cas, petits clous décoratifs, rarement du bronze, quelques fragments minuscules et refondus de verre. Parmi les trouvailles exceptionnelles, signalons cinq monnaies, malheureusement quatre sont hors tombes, une lampe (tombe O, 1981), un outillage de charpentier (tombe 3, 1982). Le matériel de la sépulture de type «bustum» présente par contre quelque originalité. Des deux inhumations, l'une est une mère avec son enfant, sans mobilier (tombe 18, 1982), l'autre est également un enfant en bas âge, dans un petit cercueil en bois, enterré avec son biberon.

La datation du cimetière, sur la base de la poterie et des monnaies, peut s'étendre de la période flavienne et la période antonine.

En dépit du fait que la plupart des tombes aient été superficiellement détruites par les travaux agricoles de ce dernier siècle et que, par conséquent, tout marquage de surface a dû disparaître, l'aspect modeste des tombes incite à croire que celui-ci ne comportait guère plus peut-être qu'un petit cairn de galets. Le cimetière du port était manifestement réservé à des gens de condition modeste, probablement les ouvriers du port. Il n'y a en effet pas de raison de penser qu'on enterrait là des habitants d'Avenches, étant donné l'existence de nombreuses autres nécropoles plus proches de la cité.

L'élaboration des documents de fouille devra s'accompagner d'analyses C 14, dendrochronologiques, identification des os d'animaux et de quelques prélèvements organiques, identification des os humains et comptage des individus.

Documentation et matériel: MR Avenches.

Françoise Bonnet

Sanctuaire dit du Cigognier. CN 1185, 570 100/192 300. – Une très importante monographie a été consacrée à cet immense monument au terme de plusieurs années de recherches et de sondages complémentaires. La colonne du Cigognier a été restaurée à cette occasion. (P. Bridel, *Aventicum III. Le sanctuaire du Cigognier*. Bibliothèque historique vaudoise, CAR 22, Lausanne, 1982).

Documentation et objets: MR Avenches.

Sculpture romaine en ronde-bosse du site d'Aventicum. – Une étude d'ensemble a été publiée à ce sujet (M. Bossert, *Die Rundskulpturen von Aventicum*. Acta Bernensia IX, Bern 1983).

Denis Weidmann

Basel BS

Elisabethenstrasse 4 (A). – Spätrömische Funde. Bericht über die Grabung 1982/83 von R. d'Aujourd'hui im Jahresbericht der Archäolog. Bodenforschung BS 1982, Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde 83, 1983, 233ff.

Rittergasse 4. – s. Jüngere Eisenzeit

Schaffhauserrheinweg (A). – R. d'Aujourd'hui, Neue Befunde zum spätrömischen Brückenkopf am Burgweg. Jahresbericht der Archäolog. Bodenforschung BS 1982, Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde 83, 1983, 340ff.

Biberist, Bez. Kriegstetten, SO

Spitalhof. LK 1127, 607 000/227 150. – Die Kantonsarchäologie führte im Herbst 1982 und vom Mai bis November 1983 Ausgrabungen auf dem projektierten Trasse der N5 durch, nachdem mit dem Bagger systematisch sondiert worden war (vgl. JbSGUF 66, 1983, 275f.). Es handelt sich um den Ökonomiebereich eines römischen Gutshofes.

Mit Schnitten konnten wahrscheinlich die nördliche und mit grosser Sicherheit die östliche Umfassungsmauer erfasst werden. Die mutmassliche Umfassungsmauer im Westen ist heute noch in einem Bach sichtbar. Demnach misst die Breite des Gutshofareals 144 m, die Länge dürfte aufgrund der Baggersondierungen und der Topographie etwa 300 m betragen.

Im Osten konnte ein an die östliche Umfassungsmauer angebautes Gebäude von 9 x 17 m mit einem kleinen Anbau zum grossen Teil freigelegt werden. Im Norden wurde ein weiteres, an die nördliche Umfassungsmauer angebautes Gebäude ange-

schnitten. Die Mauern waren nur noch in den untersten Lagen der Fundamente erhalten.

In der nördlichen Mitte des Gutshofareals konnte ein grosses Gebäude von 25 m Breite und wahrscheinlich 40 m Länge teilweise freigelegt werden. Ein grosser Innenraum von 22 m Breite war mindestens entlang der Süd- und der Ostwand im Abstand von zirka 3.5 m mit einer Pfeilerreihe versehen. Auch hier waren die Mauern nur noch als Fundamente erhalten. Nur vereinzelt deutete ein Ziegelversturz, der sich in Senken erhalten hatte, auf ein Gehniveau hin, im allgemeinen aber war der römische Horizont nur im Nordostteil des Areals noch erhalten. Dort senkt sich der anstehende Boden in eine rund 2.5 m tiefe Rinne, wo früher ein (jetzt kanalisierter) Bach durchfloss. In diesem Bereich konnten Spuren von Eisenhandwerk festgestellt werden: Zwei übereinanderliegende Feuerstellen aus Leistenziegeln, eine kleine Grube und mehrere Systeme von Kanälen zur Nutzung des Baches. Rund um diese Strukturen zeigten sich zwei übereinanderliegende, schwarze Schichten, die Eisenstaub und ausserordentlich viel Eisenschlacke enthielten und die Rinne teilweise auffüllten. Es dürfte sich um Abfall von eisenverarbeitenden Werkstätten handelnd, deren Charakter aber noch genauer untersucht werden muss. Die Funde der Grabung stammen zum grössten Teil aus diesen Abfallschichten. Sie datieren die Anlage in die 1. Hälfte des 2. Jh. n. Chr. Ob ein Feuerplatz von rund 2 m Durchmesser nordwestlich der Rinne ebenfalls zu dieser Anlage gehört, kann nicht gesagt werden, da die Verbindung der Schichten im Bereich der Rinne durch ein jüngeres Bachbett unterbrochen war.

Kantonsarchäologie Solothurn
Caty Schucany

Bister, distr. de Rarogne, VS

Bänna. CN 1289, 648 200/134 700. – Une tombe gallo-romaine a été découverte durant l'excavation de la tranchée du gazoduc en 1974 et fouillée par le Service archéologique du canton du Valais. Elle était orientée NW/SE. Le squelette a disparu, écartant toute étude anthropologique. Le défunt était inhumé en position allongée sur le dos, deux pierres posées au côté droit, l'une près de la tête, l'autre au niveau des jambes. Le mobilier, un pichet et un fer de lance était placé au côté gauche du squelette, au niveau de la tête. Le pichet est muni d'une anse et décoré d'une cannelure qui sépare le col de la panse (fig. 52,1), la pâte de couleur brun-jaune est de texture fine, ainsi

que le dégraissant. Les parois portent des traces de tournage. Il est attribuable à une période se situant entre La Tène finale et le milieu du 1er siècle de notre ère. Il a très probablement été importé du Sud des Alpes.

Le fer de lance possède une section carrée à la hauteur de la pointe et une section ronde pour l'emmanchement, un reste de bois y est encore inséré (fig. 52,2). Deux pièces comparables ont été vues aux musées de Nyon et de Sion, attribuées à l'époque gallo-romaine. Aucune parallèle n'a été trouvée dans la littérature. Ces deux objets forment un ensemble fermé qu'il est possible d'attribuer globalement à une période se situant entre le 1er siècle avant notre ère et le milieu du 1er siècle de notre ère. Il n'est pas exclu qu'ils appartiennent à une époque plus tardive.

Litt.: E. Ettlinger, Planches pour la détermination de la céramique gallo-romaine en Suisse. 1975, in: R. Kasser, Yverdon. Histoire d'un sol et d'un site avec la cité qu'ils on fait naître. Eburodunum, 1, Yverdon, 173–189. – W. E. Stöckli, Chronologie der jüngeren Eisenzeit im Tessin. 1975, Basel.

Christiane Pugin

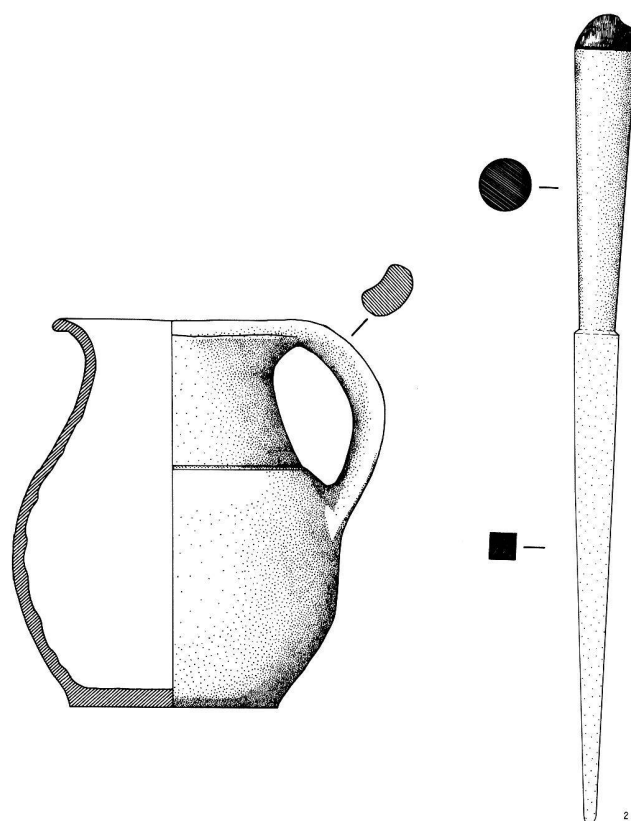


Fig. 52. Bister VS. Fouilles du Service des Monuments historiques de l'Etat du Valais 1974. Tombe gallo-romaine. 1. Pichet; 2. Pointe de lance en fer. Ech. 1:3.

Füllinsdorf, Bez. Liestal, BL

Grundackerstrasse. LK 1068, 621 810/261 150. – Bei Bauarbeiten wurden die Reste der römischen Wasserleitung nach Augusta Raurica angeschnitten. Sie waren in diesem Bereich stark beschädigt und teilweise abgerutscht.

AMABL
Jürg Tauber

Hohenrain, Amt Hochdorf, LU

Die im Umkreis von Ferren und Hohenrain liegenden und wiederholt verwechselten römischen Fundstellen können nun örtlich festgelegt werden.

Ferren, «Muracher». LK 1130, ca. 664 260/226 620. – Römischer Gutshof, entdeckt durch J. A. Isaak 1838. (F. Keller, AKO 1874, 12, «Baldegg». *Geschichtsfreund* 31, 1876, 113ff. – J. Heierli, *Führer prähistor. Abt. Rathaus Luzern*. 1910, 21. – *JbSGU* 33, 1942, 89. M. Wandeler, *Luzern Stadt und Land in römischer Zeit*. 1968, 63f.)

Kleinwangen, «Höchi»/«Hofacher» 1835. LK 1130, ca. 664 840/227 700. – Von dieser Lokalität sind seit 1853 römische Funde bekannt (*Geschichtsfreund* 10, 1854, XI. – ASA 5, 1903/04, 300. – *JbSGU* 24, 1932, 75f. – *JbSGU* 25, 1933, 111). Von hier stammen die zwei 1973 publizierten Bronzefibeln (E. Ettlinger, *Die römischen Fibeln in der Schweiz*. 1973) sowie ein Armring aus spiralig gewundenen Bronzedrähten (Grab). Im Bereich des römischen Ruinenfeldes wurde später ein alemannischer Friedhof angelegt.

Linfield, «Leinacher», «Weiheracker» 1854. LK 1130, ca. 664 520/227 300. – Über diese römische Fundstelle berichtete erstmals J. A. Isaak in einem Schreiben vom 9.11.1838 an den luzernischen Erziehungsrat, worin er «runde Backsteinsäulen» (Hypokaustpfeiler) erwähnt. (E. Scherer, *Die Anfänge der Bodenforschung im Kt. Luzern*. *Geschichtsfreund* 76, 1921, 64. – *Geschichtsfreund* 11, 1855, XII; 12, 1856, XI. – *JbSGU* 33, 1942, 90.)

Oberebersol. Bei der von F. Keller in AKO 1874, 12, unter Berufung auf K. Pfyffer 1858 gesondert aufgeführten römischen Ansiedlung handelt es sich um Ottenhusen, den Fundort der bekannten Bronzestatuetten des Hadrian/Merkur.

Josef Speck

Kaiseraugst, Bez. Rheinfelden, AG

Heidemurweg 45. LK 1048, 621 595/265 545. – Vor der Erweiterung einer Malerwerkstätte auf Parzelle 89 konnten Teile der SO-Ecke (Turm 8) des Castrum Rauracense freigelegt werden. Die 5 x 5,5 m grosse Grabungsfläche weist einen polygonalen Turminnenraum nach. Dies verfeinert die Hypothese von Th. Burckhardt-Biedermann (ASA 1893, 2, Taf. XV) eines polygonalen Kastell-Eckturms (Abb. 53).

Dokumentation: Ausgrabungen Augst/Kaiseraugst.

Funde: RM Augst.

AMABL/Kantonsarchäologie AG
Urs Müller

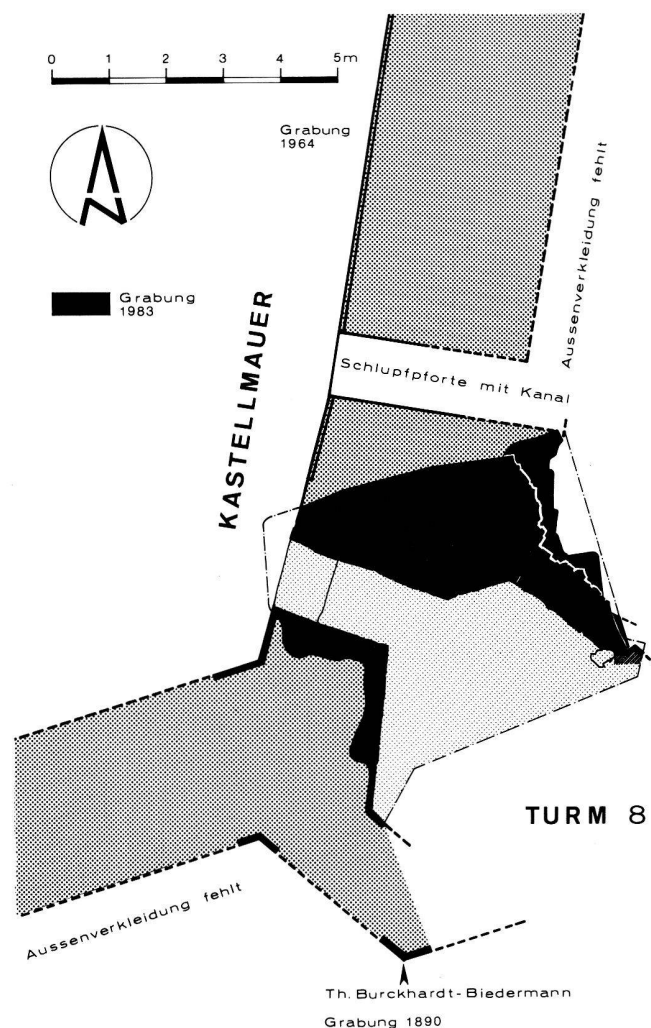


Abb. 53. Kaiseraugst AG, Heidemurweg 45. Südost-Ecke des Castrum Rauracense. Grabung 1983. Grundriss mit polygonaler Innenraumabgrenzung von Turm 8. Die südliche Aussenecke (Pfeil) wurde durch Th. Burckhardt-Biedermann aufgenommen. (Zeichnung: M. Schaub).

Lausanne, distr. de Lausanne, VD

Vidy. CN 1243, 535 300/152 580. – Sur mandat de l'archéologue cantonal, M. Denis Weidmann, l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'université de Lausanne a entrepris en juillet 1983 une campagne de fouilles archéologiques à la route de Chavannes no 29, sur une vaste parcelle destinée à recevoir de nouvelles constructions, à quelque 100 m au nord des dernières maisons connues du vicus de Lousonna. Des sondages préliminaires effectués en été 1982 par la Section archéologie des Monuments historiques avaient confirmé la présence de vestiges antiques (cf. ASSPA 66, 1983, p. 282), partiellement observés en 1952 lors de la construction d'une série de villas dans le quartier des Sablons. Les nouvelles investigations, qui avaient pour objectif de préciser l'étendue et l'importance du site, ont porté sur plusieurs sondages répartis en quatre secteurs (fig. 54).

Le secteur 1, exploré préalablement en profondeur par une tranchée de référence longue d'une cinquantaine de mètres, a livré des vestiges d'habitations en bois et en clayonnage, établies directement au-dessus de la couche de sables et de limons jaunes observée sur l'ensemble du vicus. Cette phase d'occupation se caractérise par des négatifs de sablières basses, déjà disposées parallèlement aux murs maçonnés ultérieurs, quelques trous de poteaux et de nombreux fragments de torchis rubéfiés. A la fin du I^{er} siècle de notre ère, ces constructions légères sont remplacées par des maçonneries solidement fondées. Il faut remarquer que dans la partie septentrionale du secteur une couche de sable gris, parfois très épaisse (0.20 à 0.50 m), comprenant quelques tessons roulés de tuiles et de poteries, séparait très nettement les deux horizons archéologiques. La présence de ce dépôt, dont il est trop tôt de préciser l'origine (transgression lacustre, alluvions ou simple remblai dû à la main de l'homme) avait déjà été relevée à plusieurs reprises dans la région, notamment au chemin des Cygnes et au chemin des Sablons, mais aussi en 1974 à quelque 300 m à l'ouest de notre chantier (G. Kaenel et al., Nouvelles recherches sur le vicus gallo-romain de Lousonna, CAR 18, Lousonna 2, Lausanne 1980, p. 143). Le quartier, dont le plan général reste à préciser (fig. 55), comprend un bâtiment quadrangulaire de 6.50 x 6.50 m env., avec sol de mortier sur hérisson de pierres (A), et une série de constructions, dont certaines, très tardives, ont été établies sur une épaisse couche de démolition. Le matériel archéologique atteste une occupation du secteur jusqu'au IV^{ème} siècle au moins. Dans une cour, selon une disposition plusieurs fois observée à Lousonna, un four de potier (F) était as-

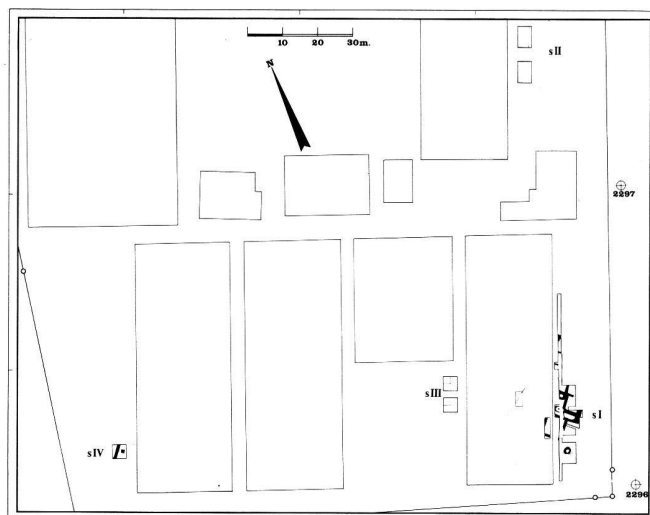


Fig. 54. Lausanne VD, Vidy. Situation des sondages 1983 (Secteurs 1 à 4).

socié à un puits (P1). Partiellement creusé dans les couches du I^{er} siècle de notre ère, large de 1.75 m pour une longueur restituée d'env. 2.20 m, le four comprenait des parois de pierres jointoyées à l'argile et une pilette centrale (0.50 x 0.30 m env.) où prenaient appui quatre arceaux de tuiles liées à l'argile, disposés perpendiculairement, destinés à supporter la sole; un gobelet à dépressions et un vase d'usage courant à pâte grise retrouvés à l'intérieur de l'installation pourraient dater son abandon du milieu du III^{ème} siècle de notre ère. Quant au puits, construit en pierres sèches, dont le diamètre interne oscille entre 0.70 et 0.90 m, il atteignait la nappe phréatique à une profondeur d'environ 2 m. Notons qu'un deuxième puits (P2), plus tardif, constitué partiellement de matériaux de remploi (meule, bloc sculpté) et pourvu d'une margelle de molasse, profond de 2.30 m env. pour un diamètre interne d'environ 1 m, a été mis en évidence à la limite méridionale du quartier. Le secteur 2 a livré les vestiges d'une industrie du fer du Bas-Empire sous la forme d'une aire de travail avec de nombreuses scories et d'un abri léger en bois et en pierres, dont le plan exact, faute d'une extension suffisante du sondage, reste à déterminer. Dans les deux sondages du secteur 3, aucune structure n'était visible; seules des couches de démolition attestaient une occupation romaine. Dans le secteur 4, enfin, situé à l'ouest de la parcelle, un mur maçonné de même orientation que les constructions du secteur 1, associé à une base de pilier, tendait à confirmer une organisation spatiale continue du vicus vers l'ouest. Il faut relever qu'aucun des sondages, malgré une exploration menée jusqu'aux niveaux les plus profonds, n'a livré, contrairement à d'autres

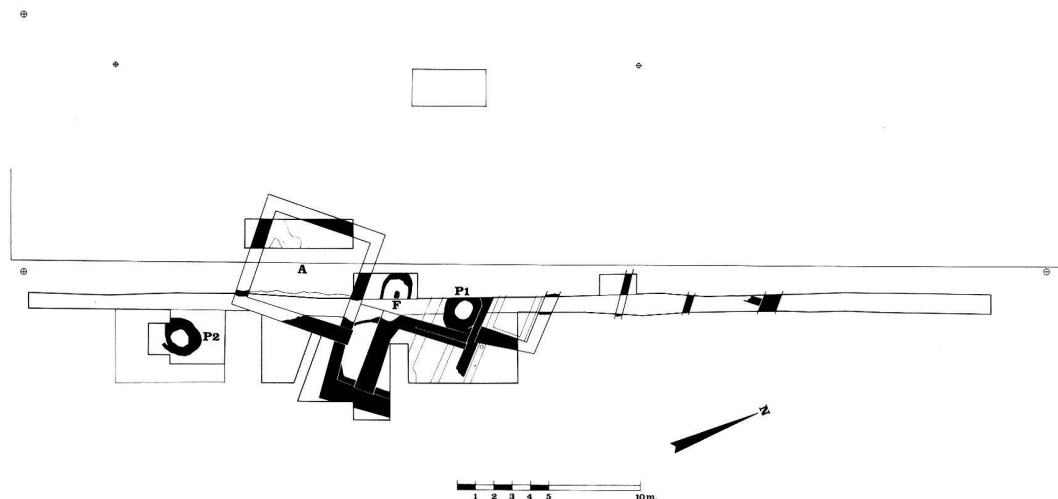


Fig. 55. Lausanne VD, Vidy. Plan schématique du secteur 1. P: puits; f: four de potier.

secteurs de Vidy, de vestiges pré- ou protohistoriques (voir notamment G. Kaenel dans ASAG 45, 1981–2, p. 133–148). Parmi l'abondant matériel recueilli, dont la céramique, attestée de l'époque augustéenne au IV^e siècle constitue le lot de loin le plus important, relevons une quinzaine de monnaies (de Nerva à Constantin), des objets de fer (couteaux, clés), de bronze (fibule penannulaire) et de pierre (meule, fragment sculpté).

Les résultats de ces investigations se révèlent d'ores et déjà importants pour l'histoire de Lausanne. Jusqu'ici, les recherches avaient établi que l'agglomération antique avait été totalement abandonnée après les invasions germaniques du milieu du III^e siècle au profit de la colline de la cathédrale, mieux protégée naturellement. On est en mesure d'affirmer aujourd'hui qu'une frange du vicus a été occupée jusqu'au IV^e siècle au moins. Cette permanence peut expliquer la présence d'une nécropole tardive, observée au siècle dernier au nord-ouest du site (J. Gruaz, dans RHV 1914, p. 233). Organisé selon une orientation différente, mais constante dès son implantation, le quartier artisanal mis en évidence, situé à 200 m environ de la rive antique du lac, s'étendait au moins une centaine de mètres au-delà de la limite occidentale du vicus reconnue en 1960–1961 lors de la construction de l'autoroute Lausanne-Genève. L'extension de Lousonna, comme on pouvait déjà le supposer (voir G. Kaenel et al., *Nouvelles recherches...*, op. cit., p. 142–143) semble ainsi plus importante que prévu.

Institut d'archéologie et d'histoire
ancienne de l'université de Lausanne
Daniel Paunier

Liestal, Bez. Liestal, BL

Unterer Burghaldenweg/Vogelsangweg. LK 1068, 622 462/ 260 622 und 622 840/259 590. – Bei Bauarbeiten wurde an zwei verschiedenen Stellen die römische Wasserleitung von Lausen nach Augusta Raurica angeschnitten.

AMABL
Jürg Tauber

Martigny, distr. de Martigny, VS

Insula 8, parcelle no 10642. – Des fouilles complémentaires ont été effectuées sur ce site en 1983 (cf. JbSGUF 66, 1983, 284). Des bâtiments de caractère privé y ont été construits dès la deuxième moitié du I^{er} siècle de notre ère. On y a retrouvé notamment une installation de chauffage composée d'un canal aménagé le long d'un mur recouvert de dalles de schiste, sur lesquelles avait été coulé le sol en mortier de la salle (fig. 56). Cette installation semble tardive (III^e/IV^e siècle); elle a fonctionné jusqu'à la fin du IV^e siècle (monnaies, céramique). Dans le local adjacent, il n'y avait pas de praefurnium vraiment constitué; à env. 1.5 m en arrière de la bouche à feu, la présence d'un petit foyer permet de supposer que ce local a peut-être servi de cuisine.

Amphithéâtre, (cf. JbSGUF 66, 1983, 284–285) (fig. 57). Les travaux effectués sur ce site ont été la continuation de ceux entrepris en 1982 (doublage et consolidation du mur du podium). Le mur du podium, au nord du carcer sud-est, a été partiellement reconstruit, à l'époque romaine encore, avec de gros



Fig. 56. Martigny VS. Insula 8. Installation de chauffage par canal, tardive, du sud-est. A l'arrière plan, un foyer aménagé dans la salle de chauffe.



Fig. 58. Martigny VS. Amphithéâtre. Le carcer sud-est, ouvert sur l'arène, surmonté de la tribune des autorités (ou pulvinar), prolongée par un couloir voûté, du nord-ouest.



Fig. 57. Martigny VS. Amphithéâtre. L'avancement des travaux. Vue prise du sud-ouest, en novembre 1983.

blocs de calcaire pourvus de nombreux trous de scellement (certainement pour une grille), provenant à coup sûr d'un bâtiment désaffecté. Du côté sud, un nouveau carcer voûté, auquel on avait accès aussi bien de l'arène que de la rampe sud-ouest, a été découvert. Il était surmonté d'une petite tribune dont n'est conservé que l'angle sud. Le carcer principal, côté sud-est, ainsi que le couloir donnant sur le pulvinar (la tribune des autorités aménagée au-dessus de ce carcer) ont été complètement fouillés (fig. 58), leurs voûtes restaurées et reconstituées (en tuf pour les voûtes du couloir, visibles depuis l'arène, en béton pour la voûte du carcer). Dans le sol du carcer étaient aménagés de nombreux petits dépôts à chaux. L'un, rectangulaire, avait possédé des bords en bois; les autres étaient constitués de fonds d'amphores.



Fig. 60. Martigny VS. Téménos. Le mur d'enceinte sud-ouest et la structure en pierres sèches, dégagés en 1983, du sud-est.

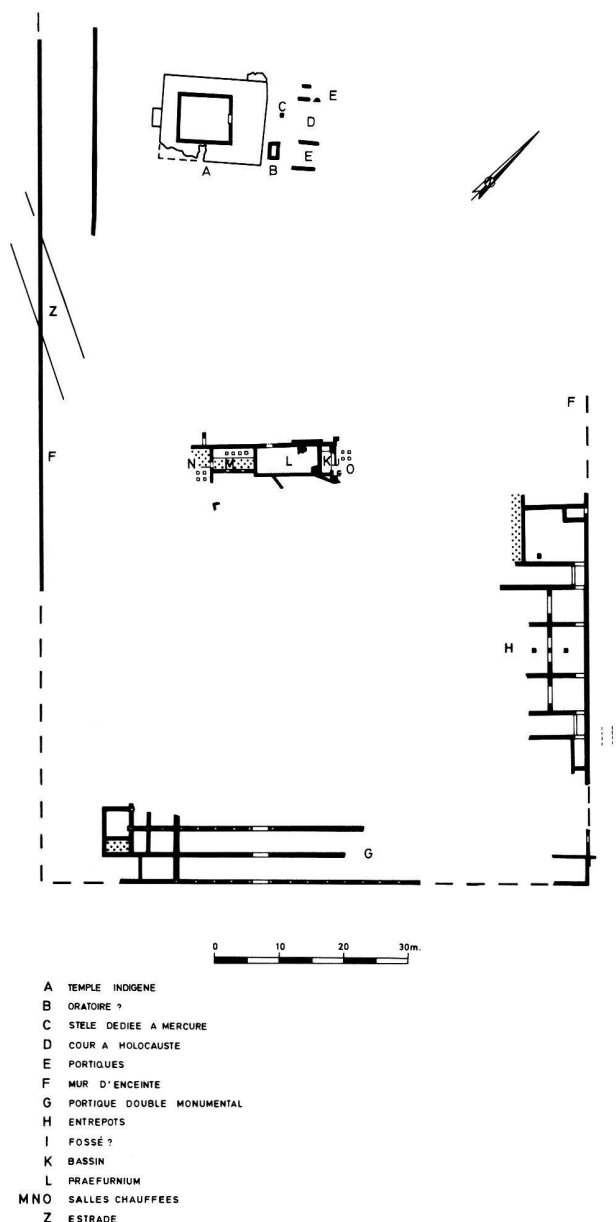


Fig. 59. Martigny VS. Téménos. Plan état fin 1983.

La rampe d'accès nord-est a été presque entièrement dégagée de même que le seuil en pierres de taille qui la séparait de l'arène. De nombreuses monnaies du Bas-Empire ont de nouveau été découvertes surtout dans et devant les carceres, ainsi que près du seuil de la rampe nord-est.

Téménos (jardins du Musée) (fig. 59). – Dans le cadre de l'aménagement des jardins de la Fondation Pierre Gianadda, nous avons été amenés à mettre au jour et restaurer, sur env. 60 m, le mur d'enceinte sud-ouest du téménos (enclos sacré).

Ce mur a été construit vers 50 après J.-C., partiellement sur une ancienne structure désaffectée, constituée d'un empierrement de pierres sèches, bordé



Fig. 61. Martigny VS. Téménos. Complexe thermal. A gauche, la grande salle de chauffe L, avec ses foyers; à droite, le bassin cultuel. Vue prise du sud-est.

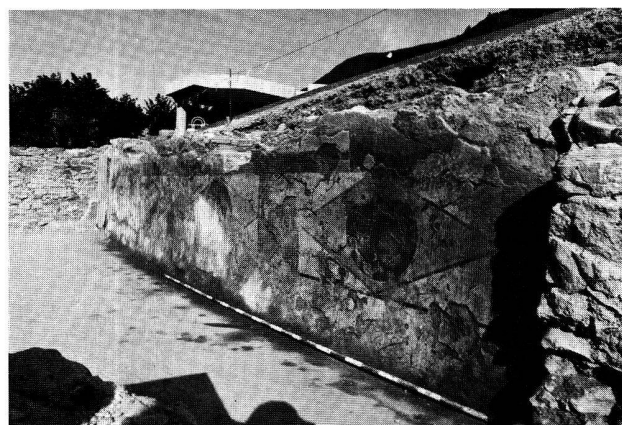


Fig. 62. Martigny VS. Téménos. Détail de l'enduit peint de la salle «de réception» M, de l'ouest.

par des petites dalles de schiste (fig. 60). La fonction de cette structure, large de 5 m et longue de plus de 35.30 m, n'est pas évidente. Seraient-ce là les fondations d'une grande maison d'époque gauloise, comme on en connaît, notamment, à Manching? Il faudrait alors admettre que des sablières reposaient sur ses bords et soutenaient un plancher. Serait-ce plutôt un monument lié au temple indigène tout proche, édifié avant la conquête romaine?

Au centre du téménos, toujours dans les jardins de la Fondation, le hasard nous a permis de découvrir un bassin cultuel en très bon état de conservation (fig. 61). Ce bassin chauffé par hypocauste, d'env. 3 x 2 m est une annexe d'une salle à abside située sous deux propriétés voisines. Il possède une banquette du côté nord-est; son fond et ses bords sont recouverts de dalles de calcaire et de schiste. Au nord-ouest, il possède lui-même une petite «baignoire» annexe, plus profonde, d'env. 1 x 0.5 m. Dans cette «baignoire» devaient s'accomplir des rites d'immersion, de purification, dont nous ignorons tout.

La grande salle de chauffe (env. 9.40 x 4.30 m dans son dernier état), au sud-ouest du bassin, possède encore les blocs en molasse rougis par le feu de son *praefurnium* (foyer pour alimenter en air chaud le sous-sol du bassin, etc.) et de sa *testudo* (foyer au-dessus duquel reposait une chaudière permettant de chauffer l'eau du bassin), en assez bon état de conservation.

Dans l'angle ouest du local de chauffe se trouvait un autre *praefurnium* très sommaire; l'air qui y était chauffé permettait de tempérer la salle adjacente (d'env. 6.30 x 3.40 m), qui était pourvue d'un hypocauste sur la moitié de sa surface. La paroi sud-est de cette salle conservait encore deux niches semi-circulaires et ses enduits peints sur une hauteur de plus d'un mètre (fig. 62). Cette salle communiquait au sud-ouest avec une autre, partiellement chauffée également par hypocauste, et dont les parois étaient aussi peintes, par un beau seuil dont les crapaudines en fer, dans lesquelles pivotaient les portes, étaient encore en place. Ces deux locaux étaient vraisemblablement des salles de réception.

Les enduits peints datent des environs de 200 après J.-C. L'étude du matériel n'est pas assez avancée pour nous permettre de dater les différentes constructions et réaménagements. Le bassin cultuel pourrait dater du II^e siècle après J.-C. Ces vestiges restaurés et protégés partiellement par une dalle en béton sont visibles dans les jardins de la Fondation.

Illustrations: Direction des fouilles d'Octodurus, Martigny.

Litt.: F. Wiblé, Le téménos de Martigny. AS 6, 1983, 2, 57–67. – A. Geiser et F. Wiblé, Monnaies du site de Martigny. *ibid.* 68–77. – V. Vodoz, Les fibules du sanctuaire indigène de Martigny. *ibid.* 78–81. – Y. Tissot, Quelques résultats de l'étude de la céramique à Martigny. *ibid.* 82–86. – F. Wiblé, Forum Claudii Vallensium. Das römische Martigny. *Antike Welt* 14, 1983, 2, 2–32. – F. Wiblé, Activité archéologique à Martigny en 1982. *Annales Valaisannes* 58, 1983, 145–157. – H. A. Cahn, Quelques monnaies étrangères. *ibid.* 158–160. – F. Wiblé, Le Musée archéologique. Fondation Pierre Gianadda 1983, 197–331. – A. Geiser, les trouvailles monétaires de Martigny: attribution et résultats provisoires de la chronologie d'un monnayage Gaulois. Actes du 9^{ème} Congrès intern. de numismatique, Berne 1979 (1982), 597–605. – A. Geiser, Le monnayage des Vénètes. Notes historiques. BAR 1983, 43–51.

François Wiblé

Monthey, distr. Monthey, VS

Marendeu-Chenau. CN 1304, 562 150/121 930. – Le petit plateau bien protégé de Chenau-Marendeu semble avoir offert très tôt déjà aux occupants de l'endroit, une zone d'habitat privilégiée. En effet, certains témoignages anciens et quelques interventions archéologiques (1942, 1955) ont permis d'accumuler de nombreux indices quant à l'existence d'un ensemble de bâtiments appartenant à la pars urbana d'une villa gallo-romaine.

Les observations et renseignements enregistrés en 1981, lors d'une petite intervention de sauvetage ont mis à nouveau en évidence le plan partiel de l'édifice principal (fig. 63), dont ce bref aperçu présente les premiers résultats.

Pour des raisons d'ordre pratique, nous avons subdivisé la surface fouillée en deux parties essentielles: les secteurs nord et sud.

Le secteur nord

Première période: Les informations quoique lacunaire recueillies dans la première couche d'occupation, permettent toutefois d'affirmer l'existence d'une longue salle (S5) appartenant vraisemblablement à la première période de construction. Les murs de ce local M2, M5 et M9 implantés à même la couche stérile, se caractérisaient par une technique particulièrement soignée. La partie supérieure de leur fondation se terminait par un léger ressaut indiquant semble-t-il le niveau prévu pour le sol. Ce dernier était formé d'une pellicule compacte d'argile et de gravier. Un assemblage de poutres, dont on a pu malheureusement dégager que deux fosses, devait soutenir la charpente de l'édifice.

Deuxième période: A une époque difficile à déterminer dans l'état actuel de nos connaissances, le local S5 subit une première restructuration destinée sans doute à améliorer le confort de l'habitation. On ne connaît de cette période que le mur M7 situé à la limite est du chantier de fouille. Par contre, il n'a pas été possible de déterminer la structure interne des salles qu'il délimitait.

Un second remaniement que l'on peut situer aux alentours de la fin du III^e ou au début du IV^e s., voit la création d'une nouvelle série de pièces bornées par le mur M6. Seule l'une d'elle S4, de dimensions modestes (4.5 x 4.3 m) fut fouillée in extenso. On y accédait par une entrée de 1.4 m qui mettait en communication les locaux S4 et S6. Dans son premier état, cette petite annexe servit de *praefurnium* à la pièce S2 (secteur sud), comme le prouve notamment la découverte à son extrémité sud-ouest d'une brèche pratiquée dans le mur séparant ces deux salles. Il est possible que dès cet instant l'ancienne pièce d'habitation S5 n'aie plus fait qu'office de corridor.

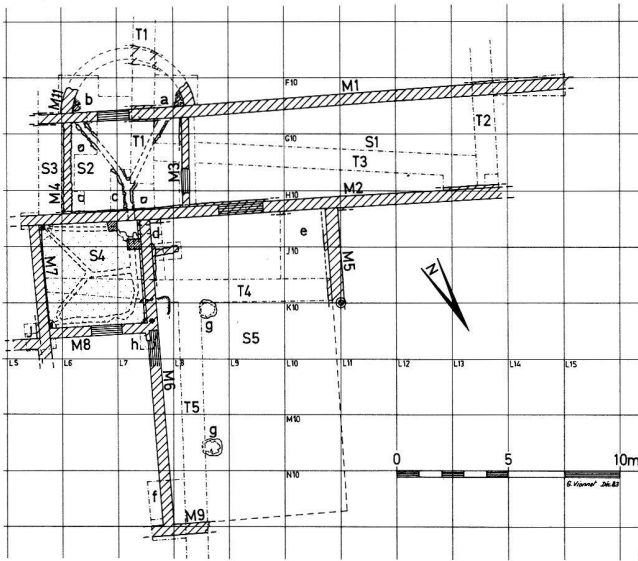


Fig. 63. Monthey VS, Marende-Chenau. Villa gallo-romaine. Plan d'ensemble. (Dessin: G. Vionnet).

Troisième période: Cette ultime période reconnue dans le secteur nord, est caractérisée par d'importants remaniements qui affectèrent surtout les locaux S4 et S5.

Dans la petite salle S4, le praefurnium construit lors de la phase précédente fut détruit et l'entrée du canal de chauffe percé en M2 fut bouché. On édifia alors à l'intérieur de ce local un hypocauste à canaux affectant la forme d'un Y aux extrémités reliées entre elles. Sur toute son étendue, cette pièce fut pourvue d'un sol en mortier de tuileau et ses parois enduites d'un crépi à base de chaux. L'établissement de la nouvelle chaufferie, dans la partie sud-est du local S5, obligea le constructeur à rabaisser le sol d'environ 0.4 m, de telle manière qu'il se trouve quelque peu en dessous du canal de chauffe percé dans le mur M6. De plus et pour la même raison, le large seuil reliant les secteurs nord et sud fut fermé à l'aide de matériaux de récupération (pierres briques tuiles). Un peu plus au nord-est et le long du mur M6, le sol était jonché de nombreux fragments faunistiques. Il n'est pas impossible que lors de cette ultime phase de construction, cette partie de S5 ait servi de dépotoir.

Le secteur sud

Notre connaissance des constructions dans cette partie du chantier demeure très imparfaite. En effet, après avoir effectué quelques sondages, le trax a complètement bouleversé les vestiges archéologiques en place. Quoiqu'il en soit, l'analyse des structures nous permet de retracer dans les grandes lignes les différentes étapes perceptibles dans ce secteur.

Première période: En ce qui concerne cette première étape et selon toute évidence, le secteur sud était occupé par un large espace à allure de portique S1, muni dès l'origine d'un hémicycle dont la fonction nous reste inconnue. D'une largeur de 4 m environ, ce grand «hall» se poursuivait tant à l'est qu'à l'ouest, bien au-delà de nos limites de fouille. Pour compenser une différence d'est en ouest assez brusque du terrain naturel, le maître-d'œuvre compensa cet handicap en recouvrant le «hall» et l'hémicycle d'un mélange de sable fin et de gravier.

Ces constructions, étaient-elles contemporaines des premiers vestiges relevés dans le secteur nord? L'état actuel de nos connaissances et le peu d'éléments recueillis ne permettent pas de répondre affirmativement à cette question.

Deuxième période: L'élément marquant de cette période est sans doute l'édification à l'intérieur du grand «hall» de deux cloisons M3 et M4 délimitant un petit espace S2. La paroi est M4, dont on a repéré qu'un alignement rectiligne de boulets supportait probablement une cloison de terre battue mise en place par compression entre des banches. La paroi ouest M3, conservée sur une hauteur de 0.40 m était composée par contre, d'un appareillage assez sommaire de petits boulets de rivière. Le local S2 s'ouvrait à l'ouest par une entrée étroite aménagée dans M3 et très décalée vers le nord.

Troisième période: Cette dernière étape diffère de peu de la précédente; ce qui la distingue toutefois, c'est un nouvel arrangement interne de la salle S2 et de l'hémicycle. Le local S2 fut pourvu d'un hypocauste à canaux affectant la forme d'un Y. Le sol bien que détruit à une époque ultérieure, était constitué d'un plancher en bois reposant sur de petits massifs maçonnés, ainsi que sur les dalles de couverture des canaux de chauffage.

Parallèlement à S2, on construisit un nouveau sol à l'intérieur de l'hémicycle. Bien que conservé très partiellement, il était composé d'un dallage de tuiles et de briques reposant sur une chape de mortier. La présence au sud et parmi les décombres de quelques tesselles suppose l'existence d'une mosaïque qui se trouvait sans doute au centre de l'hémicycle.

Abandon et destruction du secteur sud: Pour des raisons qui nous échappent – peut-être économiques – tout l'aménagement du local S2 et de l'hémicycle fut bouleversé. Les murs M3, M4 et M11, s'ils ne furent pas complètement démolis, ne sont conservés que dans leurs fondations. A l'intérieur de S2, le sol ainsi que les canaux de chauffage furent détruits et leurs matériaux répartis et étalés sur toute la surface. Les sondages ont fait apparaître sur cette couche compacte de déblais, une fine strate de terre végétale



Fig. 64. Monthey VS, Marende-Chenau. Vue depuis l'ouest de la petite salle chauffée S 4. (Photo: G. Vionnet).



Fig. 65. Monthey VS, Marende-Chenau. Autel «anépigraphe» trouvé à l'angle nord-ouest de la pièce S 3. (Photo: G. Vionnet).

témoignant de l'abandon de cette salle comme pièce d'habitation. C'est probablement à cette époque également que l'on entassa provisoirement dans son angle nord-est des briques et des tuiles concassées provenant sans doute et en grande partie du dallage de l'hémicycle. Il s'agit là vraisemblablement du matériau nécessaire à la fabrication de mortier au

tuileau. La stratigraphie à la limite ouest du chantier et à l'intérieur du «hall» S1, nous a permis de reconnaître une couche relativement épaisse de terre mêlée de fragments de tuiles, de briques, de mortiers etc. Le secteur ouest et le «hall» ont-ils été abandonnés avant les dernières constructions du secteur nord? Nous ne pouvons l'affirmer pour l'instant; seules de nouvelles investigations pourraient apporter des précisions à ce sujet.

Destruction totale de la villa: L'ensemble des vestiges archéologiques se trouvait sous une épaisse couche de destruction constituée essentiellement de terre végétale et contenant de nombreux boulets, des moellons, des fragments de crêpi, de tuiles et de briques. Il n'y avait aucun élément de charbon de bois et de cendres. Ces constatations permettent de supposer que le bâtiment s'est écroulé sur lui-même (secteur est) ou fut partiellement arasé sans incendie (secteurs ouest et nord-est). Ses ruines servirent sans doute assez longtemps de carrière en vue de nouvelles constructions. Cette démolition des ruines offrait le double avantage de fournir de bons matériaux et de débarrasser la terre d'obstacle à la culture.

Le matériel archéologique est trop peu abondant pour être représentatif; et les différents locaux, en raison du caractère urgent de la fouille ont été explorés de manière très inégale. Il se limite surtout à quelques rares tessons et éléments archéologiques découverts essentiellement dans les salles S4 et S5 et que l'on peut attribuer au IV^e, éventuellement au début du V^e s. ap. J.-C. La présence au sud-est du local S5 d'un fragment de céramique paléochrétienne, ainsi que des restes d'une plaque-boucle de ceinture en os, semblent prouver une fréquentation du site au cours de l'époque romaine tardive et du début du Haut Moyen-Age (V– VI^e s.).

Interprétation générale: Située sur un petit plateau, la villa rustica de Marende-Chenau jouissait d'un beau panorama qui englobait la plus grande partie du Chablais valaisan et vaudois. Son implantation a sans doute été dictée par plusieurs facteurs dont:

- a) la protection naturelle contre les crues de la Vièze
- b) La proximité des voies de communication et du carrefour routier de Tarnai-Massongex.

Les structures dégagées présentent une orientation générale est-ouest et appartiennent exclusivement à la maison du maître. En dépit de ces quelques données, la typologie de l'ensemble de la villa reste difficile à saisir. Les vestiges dégagés suggèrent de plus une certaine aisance que l'on retrouve également dans la plupart des autres «domaines» de la région chablaisienne.

Pierre-Alain Bezat

Nyon, distr. de Nyon, VD

Promenade du Jura. CN 1261, 507 600/137 400. – Un projet de garage souterrain touchant une grande surface de l'acropole nyonnaise a requis une campagne de sondages archéologiques par tranchées en juin 1983. On a constaté que le niveau du terrain a été fortement abaissé au début du XXe siècle et que les niveaux archéologiques médiévaux et romains ont en grande partie disparu.

Les structures implantées profondément sont conservées (fosses et canalisation d'égouts romaines, fondations de murs). Des investigations complètes seront effectuées si le projet de construction est réalisé.

Investigations et documentation: Rapport archéologique par J. Morel, déposé au MHA VD.

Objets: déposés au Musée de Nyon.

Denis Weidmann

Orbe, distr. d'Orbe, VD

Boscéaz. CN 1202, 531 100/ 177 400. – Etablissement romain. Les prospections aériennes et les recherches documentaires ont permis de mettre à jour le plan du site et de donner un état des connaissances actuelles.

Nous disposons maintenant d'un document photographique figurant en courbes de niveaux l'état exact de la topographie et les structures archéologiques relevées dans le passé sont rattachées à des bornages contrôlés.

Voir: F. Francillon et D. Weidmann, Photographie aérienne et archéologie vaudoise. AS 1983, 1, p. 12, fig. 18.

Denis Weidmann

Pfyn, Bez. Steckborn, TG

Fabrikhäuser. LK 1053, 714 700/272 700. – Ein Sesterz des Nero (64–68 n. Chr., BMC 173– 182). Sehr schlechter Zustand.

Verbleib: Museum des Kt. TG.

Amt für Archäologie TG

Pratteln, Bez. Liestal, BL

Stockmatt. LK 1067, 618 325/ 263 275. – Beim Aushub einer Baugrube konnte eine Trümmerschicht aus Steinen und Ziegelfragmenten beobachtet werden. Eigentliche Gebäudereste waren jedoch keine mehr vorhanden. Die Bautrümmer müssen

von einem Gebäude des schon seit längerer Zeit bekannten römischen Gutshofes im «Kästeli» stammen.

AMABL
Jürg Tauber

Riom-Parsonz, Krs. Oberhalbstein, GR

Cadra. – Die Ausgrabungskampagne 1983 dauerte vom 28.4. bis 9.8.1983. Mit dieser Kampagne konnte nach total 88 Grabungswochen die Untersuchung auf der Cadra abgeschlossen werden. Die diesjährige Kampagne konzentrierte sich vor allem auf den südöstlichen Bereich des Ausgrabungsareals.

Im südlichsten Bereich der Grabung erfassten wir die Fortsetzung einer 1.40–1.80 m starken «Trockenmauer», die bereits 1982 freigelegt worden war. Sie verlief in SW-NO-Richtung. Datierung und Funktion der Mauer sind unklar, doch muss sie aus nachrömischer Zeit stammen. Diese Mauer wird von einem jüngeren Grab gestört. Es handelt sich dabei um eine Körperbestattung. Der Tote ist mit Blick gegen NO bestattet. Etwa parallel zu einer 1982 erfassten, Nord-Süd-verlaufenden Trockenmauer entdeckten wir eine weitere Steinreihe von konstruktivem Charakter. Auch diese Mauer stammt mit grösster Wahrscheinlichkeit aus nachrömischer Zeit. Etwas weiter östlich, ausserhalb der genannten «Mauern», legten wir ein weiteres, beigabenloses Grab frei. Auch dieser Tote lag in SW-NO-Richtung mit Blick gegen NO. Aus diesem Grabungsbereich können lediglich drei Pfostenlöcher und einige Brandschichten als eindeutig römisch interpretiert werden.

Auch die bereits 1982 erfassten natürlichen Geländerinnen konnten weiter verfolgt werden. Sie wurden offensichtlich bereits in römischer Zeit mit Steinen aufgefüllt, d.h. planiert. An einem Ort überlagerte die Auffüllung eindeutig römische Befunde. Doch auch in der Steinfüllung fand sich römisches Fundgut. Südlich des oberen Langhauses mit der Kanalheizung legten wir die verkohlten Überreste eines wahrscheinlich spätrömischen Holzhauses frei. Die Nord-Süd-Ausdehnung dieser Hütte betrug 5.30 m. Da nur die Westwand und Teile der Nord- und Südwand nachgewiesen werden konnten, war die Breite der Hütte nicht auszumachen. Dieses Gebäude überlagerte im NW-Bereich den Abwasserkanal, welcher zum Gebäude mit der Hypokaustanlage gehörte (Abb. 66). Unter dem spätrömischen Holzhaus fassten wir einen Hausgrundriss des 1. Jh. n. Chr. (Abb. 67) mit Ausmassen von mindestens 7 x

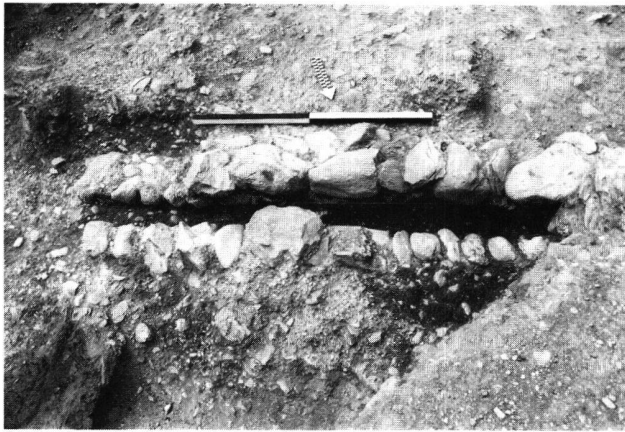


Fig. 66. Riom-Parsonz GR, Cadra. Feld 24 vor 4. Abstich. Abwasserkanal.



Fig. 67. Riom-Parsonz GR, Cadra. Feld 24 nach 3. Abstich. Gebäudegrundriss, Ansicht von Süden.

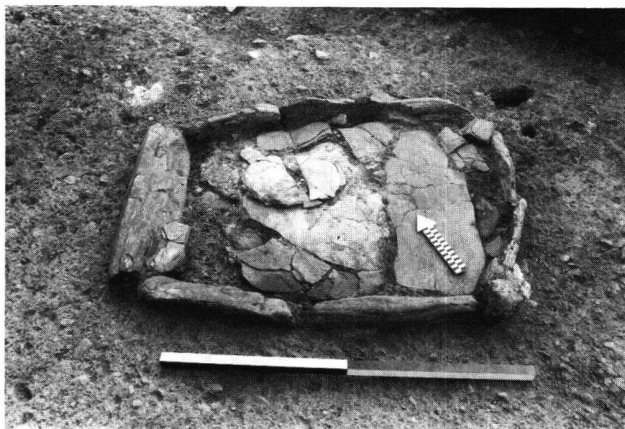


Abb. 68. Riom-Parsonz GR, Cadra. Feld 24 nach 4. Abstich. Herdstelle Nr. 6.

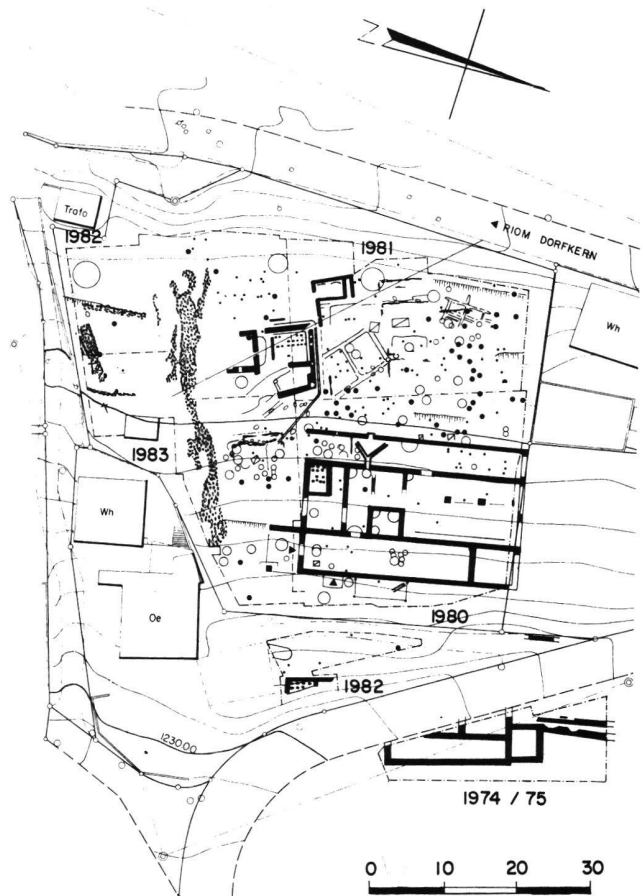


Abb. 69. Riom-Parsonz GR, Cadra. Situationsplan mit den Mauerbefunden der Grabungskampagne 1974/75 und 1980–83. (Zeichnung: G. Gaudenz).

5 m. Seine Westwand wurde von einer z.T. verstürzten Trockenmauer gebildet, die als Subkonstruktion eines Holzbaus diente und in den anstehenden Kies eingetieft war. 3 bis 4 Pfostenlöcher markierten die Ostwand. Das Haus fiel einem Brande zum Opfer. Mitten im Gebäude stand die Herdstelle (Abb. 68). Rund um die Herdstelle, systemlos angeordnet, befanden sich mehrere Gruben, deren Zweck z.T. nicht erkennbar war. Einige dieser Gruben waren Brandgruben. Was in diesen Gruben verbrannt wurde, ist uns nicht klar. Mit Sicherheit kann nur gesagt werden, dass es sich nicht um Schmiedegruben handelt, wie sie in den Hauptgebäuden des Gutshofes vorhanden waren (siehe AS 5, 1982, 202ff.). In der SW-Ecke des Hauses entdeckten wir eine Abfallgrube. Sie hatte einen Durchmesser und eine Tiefe von rund 1.20 m. Die Grube enthielt verschiedene Speiseabfälle (Knochen, Eierschalen, Getreidekörner usw.) und eine fragmentierte Sense aus Eisen.

Etwa 1.30 m nördlich der Herdstelle markierte eine Verfärbungsgrenze, zusammen mit zwei Pfostenlöchern, eine Zwischenwand. Im Bereich dieser Zwischenwand fanden sich an die 20 bis 5 cm im Durchmesser betragende Pfostenlöcher. Diese waren in Doppelreihe angeordnet und können zu einer Art Gestell gehört haben.

Westlich des beschriebenen Hausgrundrisses erfasste man den Südabschluss des frühromischen Holzgebäudes mit Balkenlagern und Unterlagsplatten. Das Gebäude wies somit ein Ausmass von mindestens 5.50 x 16 m auf (siehe JbSGUF 1981, 207).

In Verlängerung des östlichen Langbaus wurde die Eingangspartie des Hauptgebäudes entdeckt. Sie bestand aus einem nach Süden und Osten offenen Anbau. Die vermutlich vorhandene Dachkonstruktion ruhte im Westen auf einer Mauer. In der SO-Ecke der Eingangspartie trug eine gemauerte Säule die Last des Daches. Von diesem Vorbau aus führte eine Türe von 1.50 m Breite ins Rauminnere. Südlich der Eingangspartie war das leicht abfallende Gelände eingeschnitten und planiert worden. Ein Kalk- und Mörtelstrich, im planierten Bereich vor dem Gebäudeeingang, könnte ein Bauniveau zum Hauptgebäude sein. Im Bereich der Eingangspartie waren einige Brandgruben vorhanden. Der Zweck dieser Gruben ist nicht klar.

Neben dem üblichen Fundmaterial wie Keramik, Lavez, Eisenobjekte, Schlacke usw. weisen wir besonders auf die bereits erwähnte, 70 cm lange Sense aus Eisen hin. Auch die Eisenmanschette, mit der die Sense am Sensenstiel befestigt wurde, war vorhanden. Ein Bronzeglöckchen, verschiedene Münzen, zwei Ohrringe aus Bronze, zwei Pfeilspitzen aus Eisen, ein Schlangenkopfarmreif usw. ergänzen das interessante Fundensemble von Riom.

Gian Gaudenz

Sainte-Croix, distr. de Grandson, VD

Route à ornières. – A l'occasion de travaux entrepris en automne 1982, une coupe en travers de la voie à ornières a été relevée, dans un endroit où deux tracés parallèles sont conservés à quelques mètres de distance. Les espacements des ornières sont identiques, mesurant 1.04 à 1.07 m entre les centres de chaque ornière, pour la voie aval et 1.07 m pour la voie amont (fig. 70). Aucun vestige n'est apparu, susceptible de dater cette structure.

Litt.: F. Mottas, Les voies romaines en terre vaudoise. Route et trafic 5, 1982, 115.

Observations et relevé: M. Klausener, MHA VD.

Denis Weidmann

Sembracher, distr. d'Entremont, VS

Crettaz Polet. – voir Age du Bronze

Sempach, Amt Sursee, LU

Sempacher Schlachtfeld. LK 1130, ca. 658 600/221 900. – E. Scherer zitiert im Geschichtsfreund 76, 1921, 35ff. einen Passus aus dem Rechenschaftsbericht von J. A. Isaak vom 12.6.1838 an den luzernischen Regierungsrat. Er bezieht sich auf einen Fund vom Schlachtfeld Sempach, ein «Führerzeichen» mit «reicher Vergoldung». Kürzlich kam mir in der Sammlung des Histor. Vereins der V Orte ein Gegenstand zu Gesicht, der diesem – seither verschollenen – Fund nach Beschreibung und Fundortangabe entsprechen könnte. Es handelt sich um einen römischen Zügelführungsring aus Bronze (Abb. 71). Das Objekt war geputzt worden, und die durch die

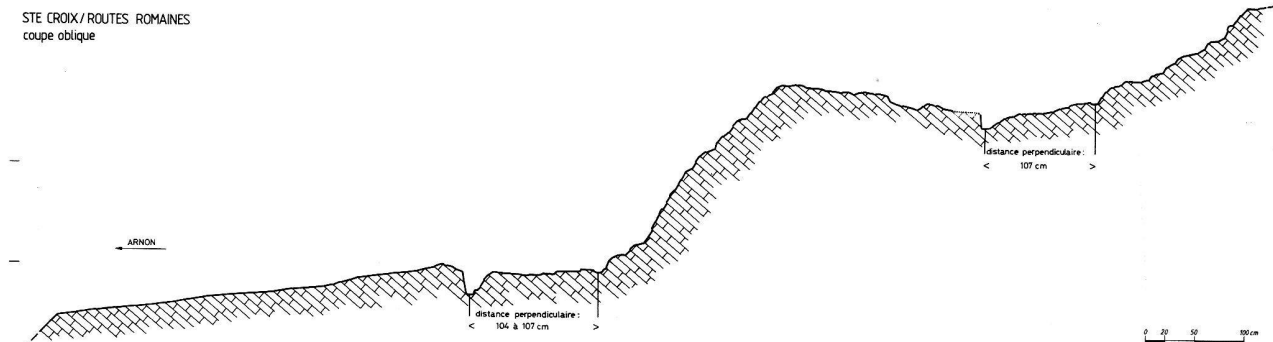


Fig. 70. Sainte-Croix VD. Coupe au travers de deux voies à ornières. (Dessin: M. Klausener).



Abb. 71. Sempach LU, Schlachtfeld. Römischer Zügelführungsring. M 1:2.

Patina schimmernde Bronze mag Isaak dazu verleitet haben, von Vergoldung zu sprechen. Der Sempacherfund ist ohne Kenntnis seiner Vorgeschichte in ASA 29, 1927, 105, Abb. 3, publiziert und mit der Schlacht von Sempach (1386) in Zusammenhang gebracht worden. Nach Auskunft von Dr. Hugo Schneider sind jedoch aus dieser Zeit keine solchen Objekte bekannt.

Verbleib: Natur-Museum Luzern.

Josef Speck

Witterswil, Bez. Dorneck

Pfarrkirche St. Katharina. Die Pfarrkirche St. Katharina wird zur Zeit einer Gesamtrestaurierung mit Einbau einer Bodenheizung unterzogen. Dank Beiträgen der Bürger-, der Kirch- und der Einwohnergemeinde und einem Spezialkredit des Lotteriefonds konnte vorgängig eine umfassende archäologische Untersuchung durchgeführt werden.

Gallo-römischer Gutshof: Ältestes Zeugnis menschlicher Tätigkeit am Ort der heutigen Kirche bilden drei Mauerfundamente, die mit grösster Wahrscheinlichkeit mit einem gallo-römischen Gutshof in Verbindung stehen. Alle drei Fundamente sind trocken (ohne Mörtel) gelegt. Die leicht schräg in Ost-West-Richtung verlaufende Mauer bildete wohl den Nordabschluss eines Gebäudes. Die beiden andern Fundamente gehörten vermutlich zu Unterteilungsmauern. Zwischen den Mauern liegt Abbruchschutt (römische Leistenziegel, Reste eines tönernen Wasserleitungsrohres, wenig Keramik), der keine genaue Datierung erlaubt. Hinweise auf die ehemaligen Bodenbeläge und charakteristischen Kleinfunde fehlen. Frühe Funde (J. Heierli,

Archäolog. Karte des Kt. Solothurn. 1905, 87) und die Topographie lassen eine weitere Ausdehnung des Gutshofes nach Osten und Westen vermuten.

(s. auch: Frühmittelalter)

Kantonsarchäologie Solothurn

Hansjörg Lehner

Yvonand, distr. d'Yverdon-les-Bains, VD

Mordagne. Etablissement romain. CN 1183, 546 300/183 500. – Les recherches entreprises ces dernières années ont mis en évidence l'importance et l'étendue de cette très grande villa, occupant un emplacement peu courant dans nos régions, à savoir le fond d'une plaine alluviale parfaitement plane (ASSPA 62, 1979, 156). Une mise au point des connaissances archéologiques a été publiée récemment à ce sujet (M. Colombo, La villa romaine d'Yvonand-Mordagne et son cadre rural. Etudes de Lettres, Lausanne 1982, 1, 85–103).

Depuis plusieurs années des reconnaissances aériennes sont effectuées en été sur le site, dont la plus grande partie occupe un champ alternativement consacré à la culture du maïs ou à des plantes maraîchères. En 1979, l'image d'un enclos mesurant 500 m sur 150 m, avec des constructions rurales alignées est apparue (Chronique des fouilles archéologiques 1979, RHV 1980, 184, fig. 10). Les excellentes conditions d'observations de l'été 1982 ont permis de photographier dans les céréales d'un champ voisin le plan très détaillé d'un groupe de bâtiments construits en position axiale sur la partie Sud de l'enclos. Nous interprétons cet ensemble comme une villa annexe, de type oblong, à portique de façade méridional, entourée d'un système de cours à portiques. L'intérêt de cet ensemble est renforcé par la présence, à l'extrémité du même champ, à 80 m environ de la villa, de traces quadrangulaires groupées, dont l'orientation diffère du reste de la villa (AS 1983, 1, en couverture). Il s'agit certainement d'un petit fanum, sanctuaire gallo-romain de plan carré, entouré de chapelles annexes. L'existence de cet ensemble était totalement inconnue jusqu'à ce jour. La trace d'un cours d'eau existant encore au XIXe siècle se lit à côté du fanum.

Observations et documentation: MHA VD.

Denis Weidmann

Zürich, ZH

Irchel. Strickhof-Tierspital. LK 1091, 684 040/250 450. – Anlässlich der Aushubarbeiten für die Veterinär-Medizinische Fakultät der Universität

Zürich beobachtete Heinrich Wyder 1961 römisches Mauerwerk und Ziegelfragmente. Während der Vorarbeiten für die Universitätsbauten Irchel wurden 1973 im fraglichen Gebiet geoelektrische Sondierungen durchgeführt. Dabei konnten südlich des Tierspitals erneut Mauerreste und eine Herdstelle ausgemacht werden.

Kredite im Rahmen des Nationalstrassenbaues (1973) und des Neubaues eines veterinär-medizinischen Hörsaales (1982) ermöglichten archäologische Untersuchungen. Sie wurden von der Kantonsarchäologie (Denkmalpflege) in den Monaten Juni–Oktober 1981 und März–September 1982 durchgeführt und standen unter der örtlichen Leitung von J. Barr. Es konnten die südöstlichen Teile eines grösseren Wohnhauses A und der Grundriss eines kleineren Wohnhauses B untersucht und zahlreiche interessante Baudetails und Kleinfunde vom frühen 1. bis späten 3. Jh. sichergestellt werden.

1. *Die Baureste des Herrenhauses A*: Die Überreste des grösseren Wohnhauses A bilden das südöstliche Drittel des Herrenhauses. Es liessen sich vier Bauetappen unterscheiden.

2. *Die Ruine eines Nebengebäudes B*: Ungefähr 10 m südlich des Herrenhauses A kamen die Überreste eines fast quadratischen Gebäudes zutage. Mit einer dicken Brandschicht bedeckt, waren gewisse Bauteile noch sehr aussagekräftig. Das Nebengebäude B muss nach dem Vollausbau der ersten Bauetappe des Herrenhauses errichtet worden sein. Es können zwei Bauetappen unterschieden werden. Zeitlich aufeinanderfolgende Herdstellen, mehrere Abwasserleitungen, eine Werkgrube und zwei Tuffsteinbearbeitungswerkplätze charakterisieren das Gebäude in seiner südwestlichen Hälfte als Wohnhaus, im nordöstlichen Teil als Werkstatt.

Reste einer Umfassungsmauer: In der Flucht der südöstlichen Längsmauer des Gebäudes B verlief eine Umfassungsmauer, die einerseits an der Ost- und andererseits an der Südecke dieses Gebäudes ansetzte. Von dieser Hofmauer waren indes nur noch geringe Teile erhalten bzw. noch untersuchbar. Die südwestwärts weiterziehende Strecke war durch Bauarbeiten zerstört und der nordöstlichste Abschnitt läuft in einen Schrebergarten aus.

(Nach einem Manuskript von W. Drack)

Kantonsarchäologie Zürich
Andreas Zürcher

*Frühmittelalter
Haut Moyen Age
Alto Medio Evo*

Aesch, Bez. Arlesheim, BL

Saalbünten. LK 1067, 611 760/257 200. – Im bereits letztes Jahr gemeldeten Gräberfeld konnten bis zum Frühjahr 362 Gräber freigelegt werden. Ausserdem wurden die Reste einer Kirche aufgedeckt, deren Chorbereich leider stark gestört war. Ein anderer als ein rechteckiger Chorabschluss ist jedoch praktisch nicht möglich. Im Schiff fanden sich die Überreste eines mechanischen Mörtelmischwerkes. Die Datierung ist nach wie vor nicht geklärt. Aufgrund der recht zahlreichen Keramikbruchstücke darf eine Benutzung des Friedhofs bis ins 10. Jh. erschlossen werden. Die grosse Anzahl der Gräber sowie verschiedene Hinweise auf eine Mehrphasigkeit der Kirche lassen auf eine längere Nutzungsdauer schliessen. Wann die ersten Gräber angelegt wurden, muss vorläufig offen bleiben. Möglicherweise bringt uns eine Serie von C 14-Datierungen weiter.

Steinacker. LK 1067, 611 780/258 330. – Beim Aushub zweier Baugruben wurden verschiedene Gräber des 7. Jh. angeschnitten und eine nicht eruierte Anzahl unbesehen zerstört. Eine Notgrabung im Juni führte zur Aufdeckung von acht Gräbern, von denen vier mit Beigaben versehen waren. In einer zweiten Etappe wurden weitere 21 Gräber gefunden, von denen lediglich drei ohne jede Beigabe waren. Die restlichen enthielten mindestens eine Eisenschnalle oder Reste einer Glasperlenkette. In vieren wurden Saxe mit reich verzierten Scheiden freigelegt. Neben diesen recht bedeutenden Funden sind vor allem auch die Befunde interessant (Hinweise auf alte Beraubung, Bedeckung der Toten mit Brettern, Bestattungen in Bauchlage).

AMABL
Jürg Tauber

Avenches, distr. d'Avenches, VD

Lac de Morat. CN 1165, 570 350/195 050. – Lors des travaux de construction du nouveau port de petite batellerie d'Avenches, au lieu-dit l'Eau Noire, une pointe de lance en fer a été mise au jour par dragage du fond sablonneux (fig. 72). La pointe est longue de 41 cm. Elle est constituée par une longue douille conique dont la forme se prolonge jusqu'à l'extrémité de la pointe, sous forme d'une arête ar-